

La sécurité au travail et les ados : Guide pour les parents





Introduction

Comme bien des parents, vous vous inquiétez probablement plus que votre enfant risque d'être en retard au travail que par ce qui s'y passe une fois qu'il est arrivé.

Une blessure au travail? C'est peu probable, n'est-ce-pas?

Faux. Les lieux de travail peuvent être des endroits dangereux pour vos enfants. En 2005, soit l'année la plus récente où les statistiques sont disponibles, plus de 3 600 travailleurs et travailleuses de 15 à 19 ans ont subi une lésion assez grave pour les forcer à s'absenter du travail. C'est presque dix jeunes par jour, chaque jour de l'année.

Pire encore, **cinq d'entre eux sont morts au travail.**

Si vous avez des ados qui travaillent, n'attendez pas qu'un malheur arrive. Vous pouvez déjà leur apprendre certaines choses et leur poser des questions qui les aideront à rentrer sains et saufs à la maison.

Que devriez-vous dire à vos enfants?

Ce guide vous donnera les outils dont vous avez besoin pour parler facilement de sécurité avec votre enfant.

Vous y trouverez des renseignements généraux sur la santé et la sécurité au travail qui s'appliquent à presque tous les emplois ainsi que des renseignements plus précis sur les risques auxquels votre ado pourrait être exposé au travail.

***N'attendez pas.
Commencez dès
maintenant à
parler de sécurité
au travail à votre
enfant.***

À GAUCHE, *Julia et sa mère June,
employée de la CSPAAAT.*

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.



Qu'est-ce qui rend un lieu de travail sécuritaire?

Ce n'est pas l'absence de risques – en fait, certains des lieux de travail les plus dangereux comptent parmi les plus sécuritaires, parce que tous les employés ont appris comment y travailler de façon sécuritaire.

Les recherches ont démontré qu'**un certain nombre de facteurs contribuent à rendre un lieu de travail sécuritaire.**

LA CULTURE DE L'ENTREPRISE

La sécurité est-elle importante aux yeux des travailleurs et de la direction? Lorsqu'un travail est urgent, les employés prennent-ils des risques pour aller plus vite ou travaillent-ils de façon méthodique et sécuritaire? Les gens qui portent l'équipement de protection sont-ils considérés comme prudents ou se moque-t-on d'eux en disant qu'ils prennent trop de précautions? **L'attitude, les valeurs et les actes des employés** – et surtout de l'employeur – ont tous une influence sur la santé et la sécurité au travail.

LA FORMATION

La formation ne rendra pas un lieu de travail dangereux plus sécuritaire, mais c'est l'un des principaux moyens de prévenir les lésions. **La formation en santé et sécurité est importante pour chacun**, mais tout particulièrement pour les jeunes travailleurs et travailleuses qui n'ont pas beaucoup de formation et d'expérience.

LA SUPERVISION

La qualité de la supervision que reçoivent les jeunes travailleurs influence considérablement le risque de lésion. Le superviseur (ou la personne de qui votre ado relève mais pas nécessairement le patron) doit fournir des renseignements sur la sécurité au travail et procurer de la formation sur les risques. Cette personne doit aussi surveiller étroitement les travailleurs pour corriger certaines habitudes dangereuses ou faire des suggestions.

Les attitudes et les valeurs ont un effet sur la sécurité au travail.

À GAUCHE, Dominique et sa Grande Sœur Karen, employée de la CSPAAAT, et son mari Stefan.



Pourquoi les travailleurs adolescents courent-ils plus de risques?

Selon les statistiques, le risque de subir une lésion au travail est **10 % plus élevé** chez les jeunes travailleurs, et la plupart des lésions se produisent pendant la première année de leur emploi. *Pourquoi?*

LA NATURE DE LEUR TRAVAIL

Les ados occupent fréquemment des emplois temporaires, saisonniers ou à temps partiel. Dans ce genre d'emplois, les superviseurs peuvent manquer de formation ou être surchargés – et ils sont souvent jeunes eux-mêmes. De plus, il arrive couramment que les employés ne travaillent pas ensemble assez longtemps pour qu'une culture de travail sécuritaire puisse s'établir.

LEUR MANQUE D'EXPÉRIENCE

Les travailleurs courent **cinq fois plus de risques de subir** une lésion au cours de leur premier mois de travail, peu importe s'ils ont 17 ans ou 47 ans. Mais si l'on tient compte du fait que la plupart des ados changent fréquemment d'emploi, il n'est pas étonnant qu'ils risquent davantage d'avoir des ennuis, car ils sont constamment « nouveaux ».

LEUR DÉSIR DE PLAIRE

Il arrive que les ados n'osent pas poser des questions sur la sécurité, car ils craignent que l'employeur les croie incapables de faire leur travail. Ou encore ils croient **que s'ils s'affirment, leurs heures de travail seront réduites ou ils seront congédiés**. Cela pourrait créer un manque de communication considérable en matière de sécurité.

LEUR CONCEPTION DU RISQUE

Si l'on dit à un jeune travailleur que quelque chose est dangereux, mais qu'il a vu une autre personne le faire sans problème, il pensera probablement que ce n'est pas si dangereux. « Il ne s'est rien passé donc, il ne m'arrivera rien. » C'est le genre d'attitude qui peut exposer inutilement les ados à des risques.

Quels dangers votre ado devrait-il surveiller au travail?

Vous connaissez peut-être déjà les dangers présents au travail, mais les jeunes qui arrivent sur le marché du travail pourraient ne pas les connaître. Voici une introduction aux **cinq types de dangers**.

DANGERS PHYSIQUES

La hauteur (de laquelle votre ado pourrait tomber), les chutes d'objets et les machines sont les principales causes de lésions graves. Parmi les autres dangers physiques, on compte les véhicules automobiles (comme les voitures, les camions ou les chariots élévateurs à fourche), les températures extrêmes, l'électricité et les niveaux de bruit au travail.

DANGERS CHIMIQUES

Certains produits chimiques peuvent exploser ou prendre feu, causant des lésions immédiates tandis que d'autres peuvent entraîner une maladie grave après une exposition prolongée.

DANGERS BIOLOGIQUES

Certains agents comme les bactéries, les virus, les parasites et les champignons peuvent entraîner des maladies. Ces dangers peuvent provenir des animaux, des insectes, d'autres personnes (par la toux et les éternuements par exemple) ou de surfaces ou liquides contaminés. Le danger est particulièrement grand lorsque des objets contaminés perforent la peau.

DANGERS ERGONOMIQUES

Les dangers ergonomiques peuvent endommager les muscles, les articulations et les tendons de votre ado – par exemple, utiliser beaucoup de force, accomplir des mouvements répétitifs ou demeurer longtemps dans la même position peut causer des entorses ou des foulures, ou encore des maladies chroniques comme le syndrome du canal carpien.

DANGERS PSYCHOSOCIAUX

Ces dangers sont liés aux personnes et à leurs émotions et comportements. Le stress, le harcèlement et l'intimidation sont tous des exemples de dangers psychosociaux.

Comment contrôler ces dangers.

Il est difficile de contrôler ces cinq types de dangers, mais nous suggérons ci-dessous trois façons générales avec lesquelles votre ado et vous pouvez vous familiariser.

CONTRÔLE DES DANGERS À LA SOURCE

Le meilleur moyen est d'éliminer ou d'isoler le danger.

Voici quelques suggestions :

- Modifier la méthode de travail.
- Acheter de l'équipement moins dangereux.
- Ajouter des dispositifs de sécurité aux machines.
- Remplacer les substances ou méthodes dangereuses par d'autres, plus sécuritaires.

CONTRÔLE DES DANGERS ENTRE LA SOURCE ET LES TRAVAILLEURS

On peut souvent contrôler un danger entre le danger et le travailleur. Par exemple, un système de ventilation peut supprimer une substance toxique dans l'air avant qu'un travailleur ne la respire. On n'élimine pas le danger lui-même, mais on prévient ses effets néfastes avant qu'ils n'atteignent le travailleur.

CONTRÔLE DES DANGERS AU NIVEAU DU TRAVAILLEUR

Un masque est un bon exemple de contrôle d'un danger au niveau du travailleur.

Ces moyens de contrôle sont souvent moins coûteux et plus faciles à mettre en œuvre que d'autres.

Malheureusement, ils sont aussi les moins efficaces.

Quand il n'y a pas d'autres moyens de contrôle, ces mesures peuvent assurer la sécurité du travailleur.

Idéalement, les dangers devraient déjà être contrôlés autrement.

*Steven, fils de Barb,
employée de la
CSPAAT*





Que peuvent faire les ados pour assurer leur sécurité?

Les ados peuvent apprendre quels sont les dangers et la façon de les contrôler, mais il est tout aussi important pour eux de savoir qu'ils ont des droits en matière de sécurité professionnelle.

Comme tous les travailleurs et travailleuses de l'Ontario, les ados ont :

- le droit de connaître les risques auxquels ils peuvent être exposés au travail;
- le droit de contribuer à la santé et la sécurité de leur travail;
- le droit de refuser un travail dangereux s'ils croient que le travail n'est pas sécuritaire.

À GAUCHE, *Tim, fournisseur de la CSPAAAT, avec ses fils Tomas et David.*



Les ados ont des droits dans les lieux de travail.

Vous trouverez plus de renseignements à propos de ces droits et de ceux qui sont propres à certaines industries sur le site web TravailleurAviséOntario du ministère du Travail ou youngworker.ca.

Le site comprend aussi des renseignements importants sur les dangers et la façon de les reconnaître, et offre des moyens de veiller à ce que votre ado obtienne la formation nécessaire dans son lieu de travail. Que votre ado soit sur le point de commencer un nouvel emploi ou qu'il travaille déjà, il vaut vraiment la peine d'aller faire un tour en ligne.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez la section Ressources à la fin du présent guide.



Que doivent faire les employeurs pour assurer la sécurité des ados?

Aux termes de la loi, les employeurs et les superviseurs ont des obligations en matière de sécurité au travail.

Les employeurs doivent :

- s'assurer que votre ado a reçu une formation en santé et sécurité et qu'il a à sa disposition tout l'équipement de sécurité nécessaire;
- s'assurer que votre ado et son superviseur connaissent les dangers et savent comment travailler de façon sécuritaire;
- prendre toutes les précautions raisonnables pour empêcher que votre ado ou ses compagnons de travail ne subissent une lésion.

Les employeurs doivent afficher diverses feuilles d'information et affiches sur la santé et la sécurité pour que les travailleurs puissent en prendre connaissance, comme la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail*, l'affiche *En cas de lésion au travail* de la CSPAAT, des copies des rapports du ministère du Travail ainsi que les noms des délégués à la santé et la sécurité du lieu de travail.

Responsabilités du superviseur :

- s'assurer que votre ado respecte la loi et les règles de sécurité de l'entreprise;
- s'assurer que votre ado travaille de façon sécuritaire et sait comment utiliser tout équipement de sécurité nécessaire – et s'assurer qu'il l'utilise toujours;
- informer votre ado des dangers potentiels et réels dont le superviseur est au courant;
- tout comme l'employeur, il doit prendre toutes les précautions raisonnables pour empêcher que votre ado ne subisse une lésion.

Vous trouverez également plus de renseignements au sujet de ces obligations et responsabilités sur le site TravailleurAviséOntario du ministère du Travail. Pour obtenir plus de renseignements, consultez la section Ressources à la fin du présent guide.

Comment aider à protéger votre ado?

Maintenant que vous savez comment les ados travaillent et les dangers auxquels ils pourraient être exposés, c'est le moment de passer à l'action!

PARLEZ À VOTRE ADO

Vous pouvez commencer par demander ce qu'il fait habituellement au travail ou quel genre d'équipement il utilise. Posez des questions « en passant », mine de rien, par exemple à l'heure des repas, dans la voiture ou quand vous regardez la télé. Quels sont les types de dangers auxquels votre ado est exposé? Existe-t-il des moyens de les contrôler?

Posez des questions précises au sujet du lieu de travail de votre ado, mais posez aussi les questions suivantes, d'ordre plus général :

- Qu'est-ce que tu as reçu comme formation en sécurité?
- Est-ce qu'on te montre comment faire toutes les tâches qu'on t'a assignées?
- Dois-tu porter un équipement de sécurité? Quand?

Et surtout, essayez de découvrir s'il existe une bonne culture de santé et sécurité au travail.

- Le patron encourage-t-il les gens à poser des questions s'ils ne sont pas sûrs de quelque chose ou à signaler les dangers lorsqu'ils en voient?
- Les employés prennent-ils des raccourcis lorsqu'ils sont pressés?
- Est-ce que les autres employés semblent suivre les règles de sécurité et porter leur équipement de sécurité?

VISITEZ LE LIEU DE TRAVAIL

Votre ado serait probablement consterné si vous arriviez à son lieu de travail et commenciez à inspecter les lieux. Mais nul besoin – pourquoi ne pas tout simplement arrêter pour dire bonjour en passant ou arriver un peu avant que votre ado finisse de travailler, pour lui offrir de le reconduire à la maison? Vous pourrez alors observer les lieux.

Servez-vous de tous vos sens pour tenter de déterminer les conditions de santé et sécurité et posez-vous les questions suivantes.



- ❑ Voyez-vous des choses qui pourraient causer des chutes et trébuchements? Le lieu de travail devrait être propre et bien entretenu.
- ❑ Y a-t-il des odeurs de produits chimiques? Les odeurs ne signifient pas nécessairement qu'il y a des dangers, mais si cela vous préoccupe, vous pourriez en parler à votre ado plus tard.
- ❑ Est-ce un endroit bruyant? Si vous ne pouvez pas entendre les gens parler, votre ado devrait porter des protecteurs auditifs.
- ❑ Les gens travaillent-ils de façon sécuritaire? Par exemple, si vous voyez des femmes en talons hauts dans un environnement où des chaussures de sécurité seraient nécessaires, prenez-en note et parlez-en à votre ado.

CI-DESSUS, Joanne, employée de la CSPAAT, avec sa nièce Karli.

Dangers à mieux connaître :

MACHINERIE : Informez-vous sur trois points essentiels : la formation, les dispositifs de protection et les procédures de verrouillage.

HAUTEURS : Les échelles sont-elles utilisées de façon sécuritaire? Y a-t-il des barres de retenue et de l'équipement anti-chutes, comme des harnais, lorsque cela est nécessaire?

PRODUITS CHIMIQUES : Les contenants doivent porter des étiquettes qui fournissent des renseignements sur le contenu et des mises en garde sur les dangers. De plus, ils doivent être rangés de façon sécuritaire lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Des précautions spéciales doivent être prises dans le cas des produits chimiques inflammables.

Autres questions à poser :

- ❑ Qu'est-ce que tu as reçu comme formation sur la sécurité?
- ❑ Est-ce qu'on t'a montré tout ce que tu as besoin de savoir, y compris toute nouvelle tâche qui a été ajoutée depuis qu'on t'a engagé?
- ❑ Y a-t-il un délégué à la santé et la sécurité ou un comité mixte sur la santé et la sécurité au travail?
- ❑ Dois-tu porter un équipement de sécurité particulier? Pour faire quoi?



*Kevin, mari de Barb,
employée de la CSPAAT,
avec sa fille Sarah.*

Que faire si vous croyez qu'un travail est dangereux?

Si vous avez le sentiment que votre enfant occupe un emploi dangereux, vous êtes probablement inquiet, bouleversé ou furieux. Voici ce que vous devez faire.

ASSUREZ VOS ENFANTS QU'ILS ONT VOTRE APPUI

Vous trouverez peut-être que parler du travail de votre ado ne fait qu'accroître vos inquiétudes ou que cela cause inutilement du stress à votre ado. Rappelez-vous qu'il vaut mieux en parler que de ne rien dire.

Assurez-vous de mentionner les droits et responsabilités de votre ado au travail – et surtout qu'il a le droit de refuser un travail qu'il juge dangereux.

ENCOURAGEZ VOTRE ADO À PARLER À UN SUPERVISEUR.

Votre enfant est, en fait, tenu aux termes de la loi de signaler à un superviseur les dangers qu'il voit. Votre ado pourrait avoir besoin de votre appui pour surmonter la crainte de parler au patron, mais essayez de l'aider à comprendre que les employeurs ont besoin que les travailleurs leur posent des questions et déclarent les conditions qui ne sont pas sécuritaires.

DÉCLAREZ LES DANGERS AU MINISTÈRE DU TRAVAIL

Si l'on ne tient pas compte de vos préoccupations sur la sécurité dans le lieu de travail, votre ado et vous pouvez envisager d'appeler le ministère du Travail. Le ministère peut envoyer un inspecteur pour visiter le lieu de travail et donner des conseils pour s'assurer que les travailleurs – y compris votre fils ou votre fille – sont à l'abri du danger. Veuillez consulter les ressources à la fin du présent document.

SERVEZ-VOUS DE VOTRE JUGEMENT

Aucun emploi ne vaut la peine de subir une lésion ni de mourir. Il est possible que l'emploi de votre ado soit si dangereux qu'il serait préférable de démissionner ou de partir.

Comment savoir si c'est le cas de l'emploi de votre ado? Servez-vous de votre jugement et fiez-vous à votre instinct. Dites-vous qu'il n'y a pas de fumée sans feu.



Conclusion

S'il y a une chose que vous pouvez faire pour aider votre ado à rentrer sain et sauf à la maison, c'est de commencer à lui parler de sécurité. Malgré les apparences, votre enfant compte sur vous pour lui donner des conseils et le guider. Vous jouez un rôle essentiel dans sa vie.

Ne vous gênez pas pour faire de la sécurité une priorité. Vous pensez peut-être qu'il sera difficile de parler du travail sécuritaire à votre ado ou vous n'êtes peut-être pas à l'aise lorsque vous vous rendez à son lieu de travail. Pensez plutôt à ce qui pourrait arriver si vous ne le faites pas : vous pourriez recevoir un appel vous informant que votre enfant s'est blessé ou qu'il a été tué.

***Ne vous gênez pas
pour faire de la
sécurité une priorité.***

À GAUCHE, Mahesh, employée
de la CSPAAAT, avec son fils Shiva.

Ressources

Pour recevoir des renseignements sur la santé et la sécurité ou pour nous faire part de vos commentaires à propos du présent guide :

- Envoyez vos questions ou commentaires à info@youngworker.ca.
- Appelez la ligne de renseignements sur la prévention au 1-888-921-9742.

Pour signaler au ministère du Travail les conditions dangereuses d'un lieu de travail :

- Appelez la ligne de renseignements du ministère au 1-800-268-8013.
- Téléphonnez au bureau du ministère le plus près de chez vous. Consultez le site Web du ministère pour obtenir le numéro de téléphone : www.labour.gov.on.ca/french/index.html.

AUTRES SITES WEB À CONSULTER

- www.prevenez-les.ca
- www.youngworker.ca
- www.wsib.on.ca
- www.labour.gov.on.ca
- www.worksmartontario.gov.on.ca
- www.ywap.com
- www.preventiondynamics.ca *
- www.nofunbeingdead.com *
- www.notworthit.ca *
- www.worksafebc.com *
- www.wcb.ab.ca/workingsafely/heads_up *

* En anglais seulement

L'un des droits les plus importants de votre ado est le droit de refuser un travail dangereux. Aucun emploi ne vaut la peine de subir une lésion ni de mourir. Vous trouverez plus de renseignements aux pages 8 et 15 et sur les sites Web de ressources indiqués dans cette page. **Êtes-vous inquiet à propos des tâches de votre enfant? Appelez-nous tout de suite :**

Ligne de renseignements de la CSPAAT sur la prévention pour les jeunes travailleurs

1-866-SAFE-JOB (723-3562)



Workplace Safety & Insurance Board
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail